

Médecins : lancement du numéro pour les praticiens en souffrance



Le 0826 000 401 est officiellement lancé et disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Ce numéro gratuit, instaurée à l'initiative de l'Ordre et de l'Association d'aide professionnelle aux médecins et soignants (AAPMS), renvoie vers une plate-forme d'écoute et d'assistance pour les médecins et internes en souffrance. L'échange est confidentiel et fait dans le respect du secret professionnel. Il permet d'orienter l'appelant vers des associations d'entraide, des établissements de soins partenaires, le conseil départemental de l'Ordre où est inscrit le praticien ou « toute autre structure utile » : c'est le médecin qui choisit sa prise en charge.

Financée par le CNOM, la plate-forme n'est qu'une première étape vers un dispositif plus large. Plusieurs associations de prise en charge des médecins vulnérables devraient se fédérer prochainement pour engager des actions communes. Et à terme, la plate-forme s'adressera à tous les soignants. Elle s'ajoute d'ailleurs à un autre numéro existant, celui de l'association Soins aux professionnels de santé (SPS), lancé l'an dernier et ouvert à tous les professionnels de santé.